



---

# communiqué

---

Date **Le 22 février 1994**

N° 29

Pour publication

## **DES MILITAIRES CANADIENS AU CENTRE CAMBODGIEN POUR LE DÉMINAGE**

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, et le ministre de la Défense nationale, M. David Collenette, ont annoncé aujourd'hui que le Canada enverra 12 membres des Forces armées canadiennes au Cambodge pour assurer des services de formation et d'administration au Centre cambodgien pour le déminage. Ce personnel sera fourni par le biais du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), qui assure la coordination du soutien international aux opérations de déminage au Cambodge. Les Canadiens représenteront la moitié du groupe consultatif technique international, de 25 personnes, servant auprès du Centre.

«Le Cambodge est aux prises avec le pire problème de déminage terrestre au monde. La présence de mines dans les terres agricoles en rend la culture impossible. Le commerce est paralysé en raison des routes minées. Je suis fier de cet effort canadien en vue d'aider les Cambodgiens à surmonter ce très sérieux obstacle à l'essor du pays», a déclaré M. Ouellet.

«Les Canadiens devraient être fiers de l'aide que nos militaires ont fournie aux populations de l'Afghanistan, du Koweït, et maintenant du Cambodge, au chapitre du repérage et de la destruction des mines. Notre contribution à cette activité essentielle aidera le peuple cambodgien à retourner à un rythme de vie plus près de la normale», a affirmé M. Collenette.

Le Centre cambodgien pour le déminage est un organisme du gouvernement cambodgien, qui forme le personnel chargé du déminage, coordonne les opérations de déminage et sensibilise la population au problème. Depuis presque deux ans, les militaires canadiens jouent un rôle clé dans les opérations du Centre et le commandant du contingent canadien auprès de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC) y exerce les fonctions de directeur adjoint.

Quelque 215 militaires canadiens ont participé à l'APRONUC de mars 1992 à novembre 1993. En plus d'y avoir rempli des fonctions de transport et d'observation, ainsi que diverses